

Préserver le patrimoine audiovisuel

Juin 2010

Créée en 1995, l'association Memoriav a pour mission d'assurer à long terme la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine audiovisuel suisse. Elle contribue ainsi à l'enrichissement de la mémoire collective du pays. Memoriav constitue et anime un réseau d'institutions et de personnes (conservateurs, producteurs, utilisateurs) dans le but d'échanger compétences et informations et d'optimiser les ressources. Memoriav initie, soutient et gère des projets de sauvegarde dans les domaines de la photographie, du son enregistré et radiophonique, du film, de la vidéo et de la télévision, ceci en accord avec les normes et l'éthique professionnelle.

Un réseau national

Aujourd'hui, l'association comprend à travers toute la Suisse plus de 180 membres, dont 7 membres fondateurs:

- la Bibliothèque nationale suisse
- les Archives fédérales suisses
- l'Office fédéral de la communication
- SRG SSR idée suisse
- la Cinémathèque suisse
- la Phonothèque nationale suisse
- L'Institut suisse pour la conservation de la photographie.

L'association est ouverte à toute institution ou personne concernée par la sauvegarde du patrimoine audiovisuel: une demande d'adhésion peut être adressée en tout temps à son secrétariat.

Projets et accessibilité

L'essentiel de l'activité de Memoriav se déploie dans des projets d'inventorisation, sélection, conservation, restauration, numérisation et catalogage de collections audiovisuelles suisses. Elle assure la mise à disposition des documents sauvevés pour les domaines de la science, de la recherche, de l'éducation et, dans la mesure du possible, du tout public. Memoriav offre également des possibilités de formation. Au travers de sa base de données **Memobase**, disponible sur son site internet, tout un chacun peut accéder en tout temps à des informations sur plus de 250 000 documents issus des divers projets de sauvegarde du patrimoine audiovisuel.

Financement des projets

Depuis 2006, Memoriav bénéficie d'une base légale (RS 432.61) et d'un contrat de prestation avec l'Office fédérale de la culture, ce qui lui assure 88% de son budget annuel qui se monte à CHF 3,6 millions. SRG SSR idée suisse contribue à hauteur de 8% et les cotisations des membres représentent 4% du budget total. Le système de financement des projets lancés ou soutenus par Memoriav prévoit en général un co-financement par les partenaires. Pour chaque franc investit par Memoriav, le partenaire du projet en investit un autre pour ses fonds audiovisuel sous forme de prestations en espèce et/ou en nature et/ou par des apports de tiers.



MEMORAV

Bümplizstr. 192 | CH-3018 Berne

www.memoriav.ch

Tél. 031 380 10 80 | Fax 031 380 10 81

infos@memoriav.ch

Photo:
Louis Colin, DAV,
La Chaux-de-
Fonds.

Recommandations et publications

Memoriav édite des recommandations pour la conservation de l'audiovisuel, publie annuellement un bulletin et un rapport d'activité et propose une newsletter trimestrielle. Une importante documentation internationale, des liens pertinents et un annuaire professionnel sont disponibles sur www.memoriav.ch.

Contacts:

Directeur: kurt.deggeller@memoriav.ch
Adjointe de direction: joelle.borgatta@memoriav.ch
Secrétariat: gabriella.capparuccini@memoriav.ch
Documentation: pia.imbach@memoriav.ch
Communication: laurent.baumann@memoriav.ch
valerie.siero@memoriav.ch
Memobase / IT: walo.huerzeler@memoriav.ch